



Le 31 mars 2021

A l'attention du Président de la Société du Grand Paris, M. Patrick OLLIER  
du Président-directeur général de Bouygues Construction, M. Philippe BONNAVE  
de M. Mathieu GHESTEM, propriétaire au lieu-dit Ardenne – La Saboterie

Messieurs,

Par la présente, les communes de Saint Hilaire, Boutervilliers, Châlo Saint Mars et Etampes tiennent à vous exprimer qu'elles sont aujourd'hui unies dans une ferme opposition au projet d'ISDI du groupe Bouygues au site d'Ardenne à Saint Hilaire, et qu'elles s'engagent dans une action concertée visant à empêcher la réalisation de ce projet sur leur territoire. Nos communes bénéficient d'ores et déjà du soutien de nombreuses communes franciliennes ou des départements limitrophes ainsi que de l'appui de la profession agricole. Nous placerons notre opposition à ce projet au cœur des enjeux des prochaines échéances électorales.

Le choix du site, porté uniquement par des intérêts financiers, ignore ses caractéristiques géographiques et environnementales : bord de plateau au-dessus d'aires d'alimentation de captage et de cressonnières en vallée inscrite, dans un secteur ayant déjà récemment connu des inondations par ruissellements depuis le plateau. La nature des déchets apportés, dans des quantités démesurées, reste par ailleurs aléatoire. Ce projet va enfin à l'encontre du potentiel agronomique de nos fermes et de leur ancrage au territoire, en cherchant à tirer un profit financier d'un espace agricole fertile par sacrifice des sols.

La Société du Grand Paris et le groupe Bouygues ont de nombreuses solutions alternatives pour gérer ces déchets sur des sites sans risques pour la préservation des ressources, en particulier par réhabilitation de sols pollués ou de friches industrielles, ou pour confectionner des merlons.

Nous nous associons fortement au travail d'information et d'opposition autant scientifique que juridique porté par l'ADSE (Association Défense Santé Environnement) et dans ce cadre nous soulèverons l'ensemble des incohérences de ce projet dont nous demandons le dossier. Dans la perspective de la phase de consultation publique nous soulignerons aussi les risques et conséquences multiples de ce projet pour l'environnement et la population. Si le projet d'ISDI venait à être autorisé et maintenu par les services de l'Etat en dépit des recours que nous ne manquerions pas d'engager, nous soutiendrons sans hésitation l'action citoyenne de l'ADSE, et un Notre-Dame des Landes Sud-Essonnien s'installera sur le site d'Ardenne.

En espérant que l'expression de notre détermination vous conduise à renoncer à ce projet conçu en dépit du bon sens, recevez, Messieurs, nos salutations distinguées.



**M. Stéphane DEMEULEMEESTER**  
Maire de Saint Hilaire

**M. Marc HERREMAN**  
Maire de Boutervilliers

**M. Xavier GUIOMAR**  
Maire de Châlo Saint Mars

**M. Franck MARLIN**  
Maire d'Etampes, Député honoraire de l'Essonne

**M. Thierry LAHAYE**  
Maire-adjoint de Saint Hilaire

**M. Michel COLIGNON**  
Maire-adjoint de Saint Hilaire

**M. Alexis Le CALVE**  
Maire-adjoint de Boutervilliers

**Mme Claudine BEAU**  
Maire-adjointe de Boutervilliers

**Mme Daisy SEYCHELLES**  
Maire-adjointe de Boutervilliers

**Mme Edyta DENEUBOURG**  
Maire-adjointe de Châlo Saint Mars

**M. Patrice LAPORTE**  
Maire-adjoint de Châlo Saint Mars

**Mme Vanessa FIEVET**  
Maire adjointe de Châlo Saint Mars

**M. Daniel HAITEM**  
Maire adjoint de Châlo Saint Mars

**Mlle Marie-Claude GIRARDEAU**, Première Maire-adjointe d'Etampes en charge de l'enseignement, de l'éducation, de l'enfance, du patrimoine historique et de la culture ;

**M. Gérard HEBERT**  
Maire-adjoint d'Etampes en charge des grands projets, de l'urbanisme, des transports, des espaces publics, des relations avec les collectivités et du développement économique, et Conseiller régional d'Ile de France.

**M. Jean-Michel JOSSO**,  
Maire-adjoint d'Etampes en charge des travaux, de la voirie, de la propreté, de l'accessibilité, des espaces verts, de l'eau et de l'assainissement ;

**M. Joël NOLLEAU**,  
Conseiller Municipal Délégué d'Etampes en charge du cadre de vie, de la transition écologique, de l'économie circulaire, de la ruralité et de l'agriculture.

Copie à :

- M. Marc GUILLAUME, Préfet de la Région Ile de France, Préfet de Paris
- M. Eric JALON, Préfet de l'Essonne,
- M. Christophe DESCHAMPS, Sous-Préfet d'Etampes
- Mme Valérie PECRESSE, Présidente de la Région Ile de France
- M. François DUROVRAY, Président du Conseil départemental de l'Essonne
- Mme Marie-Josèphe MAZURE, Présidente de l'ADSE
- M. Johann MITTELHAUSSER, Président de la CAESE